



Réunion municipale du 3 mai

Présentation de la rénovation du Centre Ville

Votre association a été largement représentée à la soirée de présentation du projet de rénovation du centre ville par l'équipe municipale le lundi 3 mai 2010. Les membres de son bureau ont posé une série de questions et vous livrent maintenant leurs réflexions.

Présentation en 4 chapitres:

- 1 - le fond du projet.
- 2 - les points de vigilance importants.
- 3 - la qualité de la réunion du 3 mai au soir.
- 4 - les pistes sur lesquels notre association pourrait contribuer.

1 - Le fond du projet:

Ce projet nous paraît sérieux, étudié en profondeur et avec une ambition financière raisonnable à la taille de Vaucresson, avec des phases pertinentes.

En phase 1, commencer par les maisons au dessus de la poste permet de voir venir, de générer du cash donnant des marges de manœuvre et de faire mûrir les phases suivantes.

Sur cette phase 1 semble se dégager un consensus.

Par ailleurs contrairement à ce que les opposants ont affirmés, et contrairement au ressenti "à chaud", l'équipe municipale nous semble souple dans l'approche et prête à amender son projet si des propositions constructives sont faites.

Nous avons cru comprendre que sur les **phases 2 / 3** (Parking puis appartements) le consensus est loin d'être acquis mais il n'y a pas d'opposition forte et structurée.

Taille et format du parking:

Si nous avons bien compris, on nous a dit qu'il y aurait un parking public de 150 places + 75 places ' privées ' liées aux nouveaux logements.

Cela nous paraît un peu court mais plus réaliste que la version affichée en mairie.

Les arguments avancés sur le positionnement des trémies et le choix de l'emplacement nous paraissent avoir du sens (la Croix Blanche ne peut plus être retenue, et les arguments techniques pour ne pas retenir le square de la Montgolfière semblent justes).

La tendance ' Parking minimal ' nous paraît ultra minoritaire et c'est tant mieux.

D'autre part les conditions économiques d'exploitation du parking public, même s'il est tôt pour en parler, militeront pour un parking de taille la plus importante possible.

Appartements:

Si cela ne va pas au-delà de 50 appartements sur 3 étages max avec 30% de logements sociaux". (y compris les maisons au dessus de la poste) cela apparait acceptable, à condition que l'urbanisation future soit "cadrée".

Mais une majorité silencieuse ne s'est pas véritablement exprimée sur ce point qui génère un maximum de craintes.

Le marché

Il y a par contre une forte opposition sur la taille du marché et son emplacement futur et plus généralement sur le schéma d'urbanisation proposé.

La position du marché couvert est très contestée:

- les commerçants qui ont façade sur la place deviendront invisibles depuis le boulevard de la République, perdant ainsi les clients de passage. Le marché est dit "transparent", mais le sera t'il vraiment? Le premier étage, prévu pour activités culturelles, le rendra encore plus opaque
- la longue perspective actuelle, du boulevard au haut du square, sera perdue
- la brasserie ne sera pas visible depuis le boulevard

La taille aussi, plus petite que celle du marché actuel, est contestée par les commerçants du marché, actuellement sous couvert, qui risquent d'en être privé.

L'emplacement de rechange pendant la durée des travaux (parking de la Croix Blanche) déplaît aux commerçants: trop loin, disparition du parking.

A décharge, en revanche, la place sera plus calme si le marché l'isole de la circulation.

2 - Les points de vigilance:

1 - les parkings en taille et sur le plan qualitatif, c'est le socle du projet et la partie intéressante pour les riverains et les commerçants. Réclamer la possibilité de vente, ou location au mois, aux riverains.

2 - les modalités d'aménagement en particulier il est impératif d'obtenir un consensus avec les commerçants les plus significatifs.

- Emplacement et taille du marché.
- Disposition durant les travaux de construction des parkings. (Le diable se niche dans les détails).

3 - Nombre de logements construits et % de logements sociaux.

Ce sont ces points qui feront basculer le projet dans le positif.

3 - La qualité de la réunion du 3 mai au soir:

Alors qu'elle avait certainement été très préparée, la réunion, de notre point de vue, a été partiellement ratée:

- La partie information descendante: les éléments factuels et techniques et une première ébauche financière ont été couverts.

- Mais à la base une majorité silencieuse n'est pas convaincue de la nécessité de ce projet.

Ce projet n'est pas perçu comme "nécessaire, utile, intéressant".

Par ailleurs les commerçants ne sont pas supporteurs des modalités proposées à l'heure actuelle.

Sur la forme:

- le médiateur (régulateur) a été directif et n'a pas donné la parole aux porteurs de question et a donc été perçu comme partial et ' militant ' pour la mairie.
- le maire adjoint en charge du projet, qui connaît très en détail ce dossier a été très technique, mais en sous-jacent, les précisions étaient perçues comme des décisions.

Les opposants systématiques n'ont pas manqués d'exploiter cette ambiance générale dans la salle.

Mme le Maire s'est trouvée isolée, devant répondre à des questions très précises sans avoir réellement "vendu" le projet et avoir mis en perspective sa nécessité.

Sur le fond:

Le projet n'est pas perçu comme nécessaire et donc loin d'être "vendu".

Il n'y a pas de consensus sur le schéma général d'urbanisation et les oppositions de toutes sortes en profitent.

4 - Les pistes sur lesquels notre association pourrait contribuer:

Nous croyons qu'il faut contribuer à rendre ce projet crédible

- en restant le plus centré sur les points importants de vigilance que nous avons mentionné et en apportant les propositions les plus réalistes et concrètes possibles.
- en demandant à participer aux commissions municipales de discussion du projet, ou ,si opposition, en demandant la création d'une commission extra-municipale ad hoc.
- en organisant un échange d'idées avec nos adhérents par des réunions, courriels ou courriers, et en en faisant des notes de synthèse pour nos adhérents et la municipalité.